

COMPTE-RENDU de REUNION

du CONSEIL MUNICIPAL du 31 janvier 2022

Étaient présents :

Monsieur SCHULLER René, Monsieur LESAIN Denis, Monsieur HERISSANT Etienne, Madame DROUIN Françoise, Monsieur BERGER Philippe, Madame DUCROS Nathalie, Monsieur NOAILLON Jérôme, Madame PEDRACINI Emmanuelle, Monsieur PIGAULT Ludovic, Madame SAUFFRIGNON-DELUDET Catherine, Madame VINCENT Denise.

Absent excusé : Monsieur VERT David,

Absents : Madame RICHARD Christelle, Monsieur GRUHIER Pierre,

Secrétaire de séance : Madame SAUFFRIGNON-DELUDET Catherine

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des délibérations

Le Maire fait lecture des délibérations du Conseil du 6 décembre 2021 qui sont approuvées par le Conseil.

2. Pass Comète

Chaque habitant de Saint Germain et son accompagnant bénéficient du tarif réduit sur tous les spectacles et le cinéma de la scène nationale de Châlons en Champagne « la Comète », sur présentation d'un justificatif de domicile.

3. Autorisation de dépenses d'investissements avant le vote du budget

Le budget est à réaliser avant le 31 mars 2022.

Le Conseil vote l'autorisation des dépenses d'investissements suivants :

Chapitre	BP 2021	25%
20 : immobilisations incorporelles	23 531,00€	5 882,75€
204 : subvention d'équipement versées	48 000,00€	12 000,00€
21 : immobilisations corporelles	843 424,42€	210 856,10€
23 : immobilisation en cours	0,00€	0,00€
TOTAL	914 955,42€	228 738,85€

Informations sur le déroulement futur des travaux dans la Grande rue et la rue des places, et installation de candélabres rue de Châlons.

4. Plan Communal de Sauvegarde

Le Maire informe qu'il faut mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde qui date de 2018.

Fiche support n°3 : CONSTITUER LE POSTE COMMUNAL DE CRISE mise à jour comme suit :
Direction des Opérations de Secours : M. René SCHULLER, Suppléant : Mme PEDRACINI Emmanuelle.

Alerte et information à distance - Secrétariat Standard : Mme DROUIN Françoise, Suppléant : Mme DUCROS Nathalie.

Accueil Hébergement : M. LESAIN Denis, Suppléant : M. NOAILLON Jérôme.

Alerte et information de proximité - Coordination Terrain Logistique : M. HERISSANT Etienne,
Suppléant : Mme RICHARD Christelle.

Il a été fait la remarque d'ajouter le silo. Correction du nom de l'usine OMYACOLOR qui s'appelle désormais CANSON.

Quelques personnes fragiles ont été ajoutées.

5. Convention servitude

ENEDIS veut passer une ligne électrique pour relier des éoliennes et doit creuser une tranchée de 900 mètres. 2 trajets différents sont à l'étude mais il y a en parallèle les travaux de la Véloroute qui risquent d'être gênés et retardés. La commune touchera une indemnité de 2 800,00€.

Pour la Véloroute le long du canal, Saint Germain aura un banc et une poubelle sur son territoire.
Durée des travaux : 16 mois pour réaliser les 24 km entre Montcetz et Vitry le François.

1. Autorisation d'absence des agents de la Commune

Il a été voté les autorisations d'absence suivantes :

Mariage du fonctionnaire	5 jours ouvrables
PACS du fonctionnaire	5 jours ouvrables
Mariage d'un enfant	3 jours ouvrables
Mariage d'un ascendant, frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, beau-frère, belle-sœur	1 jour ouvrable
Décès/obsèques d'un conjoint ou concubin	3 jours ouvrables
Décès/obsèques d'un enfant	5 jours ouvrables
Décès/obsèques d'un enfant de moins de 25 ans	7 jours ouvrés + 8 jours qui peuvent être fractionnés et pris dans un délai d'un an à compter du décès
Décès/obsèques père, mère	3 jours ouvrables
Décès/obsèques beau-père, belle-mère	3 jours ouvrables
Décès autres ascendants, frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, beau-frère, belle-sœur	1 jour ouvrable
Maladie très grave du conjoint ou concubin	3 jours ouvrables
Maladie très grave d'un enfant	3 jours ouvrables

Maladie très grave père, mère	3 jours ouvrables
Maladie très grave beau-père, belle-mère	3 jours ouvrables
Maladie très grave autres ascendants, frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, beau-frère, belle-sœur	1 jour ouvrable
Garde d'enfant malade	Durée des obligations hebdomadaires de service + 1 jour (35 h => 6 jours) doublement possible si l'agent assume seul la charge de l'enfant
Rentrée scolaire	Le temps de la rentrée
Participation concours ou examen	Le jour de l'examen ou concours

2. Information verger communal

Il a été créé 2 vergers : un le long de la RN44 près de l'usine CANSON, l'autre près du terrain de foot à la sortie du village. Ils ont été grillagés par les employés municipaux lors de la plantation d'une centaine d'arbres et d'arbustes par l'entreprise MALOTET.

Discussion sur l'entretien de ces vergers : arrosage, taille, cueillette dans quelques années. Nous voulons consulter et impliquer les habitants. Une réunion doit être organisée.

3. Ouverture de poste

Il faut embaucher quelqu'un pour arroser toutes ces plantations. Contrat de 15 heures par semaine pendant 6 mois.

4. Questions diverses

Le SIEM propose une étude pour l'installation de caméras dans les entrées de village, le but étant la lecture des plaques d'immatriculation des voitures. En cas de problèmes, il sera possible de rechercher plus facilement pour les forces de l'ordre, les auteurs d'excès de vitesse, de vols, de dégradations...

Fin du Conseil à 22h00

Le Maire

R SCHULLER

La secrétaire de séance

C SAUFFRIGNON DELUDET

